



Le «franc-tireur»  
Benoît Dutrizac  
est congédié

Page B 8

*Regie*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

LE MARDI 3 MAI 2005

Régie de l'énergie  
DOSSIER: R-3550  
DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
Date: 9 juin 2005  
Pièces n°: non cotée  
ROEE

87c + TAXES = 1\$

**ib: England plaide coupable**



JEFF MITCHELL REUTERS

que le monde entier a pu voir sur des photos en train de mal-  
rison d'Abou Ghraïb, comparaisait hier devant le tribunal mili-  
taire, ici accompagnée de membres de l'équipe qui la défend, a  
tion de complot, de mauvais traitements sur des détenus et d'actes  
on a abandonné deux autres chefs d'accusation. La jeune femme  
ximale de 11 ans de prison. Nos informations en page B 5.

## Hydro: finis les profits records

*La société  
d'État s'engage  
sur une voie  
écologique*

ROBERT DUTRIZAC

Québec — Tout en confirmant des orientations beaucoup plus écologiques qu'auparavant pour Hydro-Québec, son nouveau président-directeur général, Thierry Vandal, a prévenu, hier, que les profits de la société d'État n'augmenteraient pas au même rythme que dans le passé. En dix ans, les bénéfices annuels d'Hydro-Québec sont passés de 300 millions à 2,44 milliards. Cette «*période de redressement*» est terminée, a fait savoir M. Vandal dans une allocution qu'il a prononcée devant l'Association canadienne des membres des tribunaux d'utilité publique, l'équivalent de la Régie de l'énergie. «*La rentabilité va progresser. Il ne faut toutefois pas s'attendre à la progression des dix dernières années.*»



Thierry Vandal, nouveau p.-d. g. d'Hydro-Québec

Hydro-Québec vise «*une progression régulière*» de ses profits, alimentée par l'amélioration de sa «*performance*» et par les marchés d'exportation «*au fur et à mesure que notre marge de manœuvre va se rétablir*», a dit M. Vandal, sans souffler mot des hausses de tarifs. Se voulant désormais «*transparente*», la société d'État rendra publics les niveaux d'eau de ses réservoirs selon la fréquence que déterminera la Régie de l'énergie, a indiqué M. Vandal. Mais il faudra que cette fréquence assure «*un bon équilibre*» entre les intérêts commerciaux et une meilleure information des clients, a-t-il nuancé. Dans le passé, Hydro-Québec a toujours refusé de dévoiler le niveau d'eau de ses barrages, prétextant que cette information pourrait

VOIR PAGE A 8: HYDRO

## • LES ACTUALITÉS •

# Parizeau dénonce l'intolérance envers la moitié des Québécois

Réagissant pour la première fois aux différentes révélations entourant le scandale des commandites, l'ancien premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, s'est dit heurté par «cette extraordinaire intolérance envers l'attitude des Québécois à déterminer leur avenir».

Cette intolérance, il la voit, entre autres, dans les récentes déclarations du juge en chef de la Cour d'appel du Québec, Michel Robert, qui croit que les souverainistes ne devraient pas avoir accès à la magistrature. «[Il] a l'extraordinaire culot de fermer la

voie de la magistrature à la moitié de la population», a-t-il dit en entrevue à l'émission *Le Point* hier, sur les ondes de Radio-Canada.

L'ancien premier ministre a paru ému lorsqu'on lui a rappelé les récentes déclarations de l'ex-directeur général du Parti libéral du Canada, section Québec, Benoît Corbeil, selon qui M. Parizeau avait eu raison d'attribuer la défaite des forces souverainistes au référendum de 1995 à l'argent et au vote ethnique.

«Ca m'a fait du bien», a-t-il déclaré, rappelant qu'il avait souvent été injurié pour avoir fait cette déclaration.

M. Parizeau a affirmé que le scandale des commandites n'est pas quelque chose de vraiment neuf. Selon lui, le scandale est apparu il y a cinq ans. «Il y

a quelqu'un qui a calculé que le Bloc québécois avait posé 411 questions à ce sujet», a-t-il indiqué.

«C'est une hypocrisie qui a duré trop longtemps.»

### Congrès du PQ

M. Parizeau estime que le prochain congrès du Parti québécois pourrait être «un point tournant» dans la marche vers la souveraineté du Québec.

Il a déclaré que le parti devait profiter du scandale des commandites pour décider rapidement des modalités menant à la souveraineté. De son côté, il dit souhaiter que le PQ demande, à l'occasion des prochaines élections provinciales, à la population un «mandat clair pour réaliser la souveraineté». Selon lui, un gouvernement péquiste devrait enclencher le

processus jusqu'à un référendum qui devrait porter, de préférence, sur une constitution québécoise ou sur la souveraineté.

Si le PQ ne peut y parvenir, il raterait là «une belle occasion, compte tenu de ce qui se passe à Ottawa».

M. Parizeau note qu'il existe présentement «un écoeurement qui facilite les changements de régime». S'il refuse de dire que la souveraineté est dorénavant «inévitabile», comme l'avait fait l'ancien ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano, il reconnaît toutefois que la commission Gomery «ajoute quelque chose au moulin de la souveraineté».

D'après la Presse canadienne

## HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

maintenant durer au moins 35 jours, sans compter le jour du scrutin, le gouvernement Martin doit être défait au plus tard le 19 mai pour que les élections aient lieu le 27 juin. M. Harper a reconnu sans hésiter que la période estivale était la pire période pour tenir une campagne électorale. «Mais nous avons la responsabilité de décider si nous pouvons ou non appuyer le gouvernement», a-t-il poursuivi. Franchement, le gouvernement ne nous a offert aucune raison de l'appuyer. Il a signé une entente [avec le NPD] avec laquelle ils savaient nous ne pouvions vivre. Ils doivent en assumer les conséquences. S'ils retardent le vote, ils choisissent le moment des élections, pas nous.»

Le but de la rencontre d'hier soir était de tâter le pouls des députés après une semaine de relâche parlementaire. Selon M. Harper, tous sont revenus convaincus qu'ils ne pouvaient accorder leur confiance au gouvernement Martin. Mais si tous les députés conservateurs qui acceptaient de parler à la presse en après-midi paraissaient impatients d'en découdre avec les libéraux, certains, dont l'ontarien Larry Miller, avaient déjà manifesté leur hésitation face à un scrutin rapide. Hier soir, M. Miller s'est contenté de dire, sans grande conviction, qu'il se rangeait derrière son chef.

M. Harper a admis que son parti n'était plus assuré de pouvoir forcer la tenue d'un vote de confiance d'ici le 19 mai. Les conservateurs ont en effet perdu du terrain hier dans la guerre de procédures qui les oppose aux li-

## HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

être utilisée par ses concurrents ou des clients sur les marchés étrangers. «Je reconnais que l'on doit faire plus en matière d'explication des affaires d'Hydro-Québec [...] Nos clients souhaitent avoir plus d'informations, notamment sur les niveaux d'eau des réservoirs», a souligné M. Vandal, un peu plus tard lors d'un point de presse.

En outre, M. Vandal a confirmé la nouvelle orientation d'Hydro-Québec qui abandonne tout développement de la filière thermique. La société d'État se consacrera à trois axes majeurs: l'efficacité énergétique, l'hydroélectricité et l'éolien ainsi que les nouvelles technologies électriques, y compris le solaire et la géothermie. La société d'État s'engage sur une voie qu'elle rejetait jusqu'à tout récemment et qui lui était suggérée depuis des années par les groupes écologistes.

«Pour Hydro-Québec, la page du thermique est tournée, et on n'a pas l'intention d'y revenir», a dit M. Vandal. «Le défi que l'on va relever, c'est de mettre en place toutes les conditions pour approvisionner le marché du Québec avec de l'énergie renouvelable», a-t-il tranché.

Avec le lancement d'un nouvel appel d'offres de 1000 MW à l'automne, Hydro-Québec pourra comp-

ter sur un parc éolien de 2500 MW d'ici à quelques années. «Hydro-Québec doit devenir la référence mondiale en termes de qualité et de fiabilité de l'intégration éolienne sur grand réseau électrique», a promis M. Vandal. Hydro-Québec Production, qui, dans un premier temps, s'était montrée gourmande, va réduire les tarifs d'équilibrage de l'éolien qu'elle avait exigés d'Hydro-Québec Distribution.

En matière d'éolien, Hydro-Québec fera «preuve de leadership»: elle cherchera à prévoir le vent sur un horizon à court terme (quatre à six heures) et améliorera les modèles et systèmes de prévision de la production éolienne.

Sur le plan technologique, Hydro-Québec s'engage «dans la direction d'un réseau de distribution plus interactif» où les clients seront appelés à fournir de l'électricité au réseau à certains moments, a signalé M. Vandal.

Assez mollement promue par Hydro-Québec ces dernières années, l'efficacité énergétique trouve maintenant grâce aux yeux de la direction de la société d'État. C'est «le gros bon sens économique», a dit M. Vandal. «C'est d'autant plus important que je ne vois pas la valeur de l'électricité baisser à moyen ou long terme», a-t-il dit. Les nouveaux approvisionnements qui devaient coûter jusqu'à tout récemment 6,5 cents le kWh dans l'industrie se situent maintenant entre 7 et 8 cents, a précisé le p.-d. g.

Hydro-Québec veut convaincre ses clients résidentiels de modifier certaines de leurs habitudes de consommation comme de diminuer de un degré Celsius la température de chauffage, ce qui représenterait, à l'échelle du Québec, «deux milliards de kWh chaque année. C'est beaucoup d'énergie: ça vaut 150 millions de dollars par année», a-t-il indiqué.

C'est au début d'avril que le gouvernement Charest a nommé M. Vandal, qui était président de la filiale Hydro-Québec Production, à la tête de la société d'État en remplacement d'André Caillé, qui est devenu président du conseil d'administration.

De son côté, le premier ministre Jean Charest, dans une allocution prononcée principalement en anglais devant la même assemblée hier midi, a déploré que le plan fédéral pour appliquer l'Accord de Kyoto ne reconnaisse pas l'effort particulier fait par les Québécois. «Ce sera un sujet de grand débat», a-t-il dit. Le Québec émet la moitié moins de gaz à effet de serre par habitant que le reste du Canada en raison de son choix de l'hydroélectricité, a-t-il rappelé. «Financièrement et socialement, nous avons investi dans l'hydroélectricité parce que nous croyions que, sur le plan environnemental, c'était le bon choix. Nous ne devrions pas être pénalisés», a-t-il dit.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne